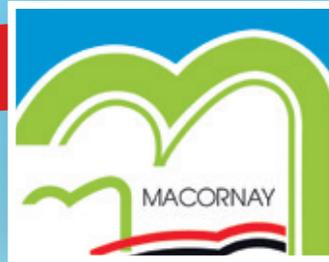


Macornay

Bulletin municipal

Janvier 2025

Infos



Sommaire

Page 3

Le mot du maire

Page 4 à 5

Le SIVOS, l'Ecole, "Les Loustics"

Page 6-7

L'eau

Pages 7 à 13

La vie communale (travaux, territoire, commerce, bibliothèque, associations...)

Page 14

Démarches administratives

Page 16

Infos pratiques et numéros utiles

Actualité Macornay



Recevez régulièrement et gratuitement l'actualité de votre Commune en vous abonnant à la Newsletter

<https://www.macornay.fr/inscription-newsletter.htm>

La Régie Eau / ECLA vous offre votre Kit d'économie d'eau



À l'initiative du Comité d'exploitation de la Régie Eau, une campagne de distribution de kits d'économie d'eau débute en février prochain. Les kits sont financés par la Collectivité. Chacun comprend trois mousseurs et un réducteur de douche et sera délivré gratuitement.

Les habitants de Macornay pourront venir retirer leur kit à partir du 24 février et jusqu'au 31 mars 2025 à la Mairie aux horaires d'ouverture.

Conditions : 1 kit par foyer, sur présentation d'une facture d'eau de l'année 2024 émise par la Régie de l'Eau ECLA (pour les bâtiments collectifs, vous devez vous adresser au propriétaire ou au syndic en charge de la copropriété).



Commune de Macornay Populations de référence au 1^{er} janvier 2022, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025,

établies et communiquées par l'Insee :

Population municipale :	1027
Population comptée à part :	29
Population totale :	1056

Pour plus de précisions sur les catégories de population, les principes du recensement ou les calculs, vous pouvez consulter la rubrique "recensement de la population" sur le site internet : <https://insee.fr>

Déploiement du réseau Fibre Optique



Macornay bénéficie des services de la fibre, qui remplacera le réseau cuivre (ADSL).

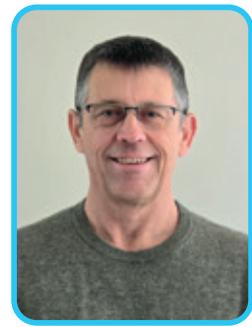
Lors de la permanence d'informations organisée le 4 juin 2024, les équipes de Prisme (<https://www.prisme-fibre.fr/>) ont pu informer sur les avantages liés à la fibre optique, les modalités de souscription et de raccordement au Très Haut Débit.

Pour connaître votre éligibilité, visitez la carte interactive sur le site : <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-JURA> et renseignez votre adresse.

Dès lors que le déploiement est réalisé et que vous êtes éligible, vous pouvez contacter le fournisseur d'accès de votre choix (Bouygues, SFR, Orange...) pour finaliser le raccordement depuis le domaine public jusqu'à votre domicile et souscrire un abonnement.

L'arrêt de la commercialisation sur le réseau cuivre débutera en janvier 2026 avant la fermeture de ce réseau en janvier 2027.

Le mot du maire



"Pour cette nouvelle année 2025, je vous souhaite tout d'abord à toutes et tous une bonne santé et la meilleure réussite dans vos projets.

Une nouvelle année que nous abordons avec de nombreux doutes liés aux tensions internationales, aux divers événements climatiques ainsi qu'aux aléas de la politique nationale.

Nous nous devons à notre niveau de rester confiants et optimistes pour ne pas créer davantage d'anxiété en relativisant sur nos difficultés au regard de ce que certains subissent.

N'oublions pas les jeux olympiques 2024 qui ont été un beau moment de communion, de joies partagées sur des valeurs communes.

L'équipe municipale a poursuivi son action avec des travaux d'investissement ou d'entretien sur la Commune pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Je pense au city-stade réalisé sur l'ancien terrain de tennis cédé par le Foyer Rural. Ce nouvel espace de rencontres sportif, ludique et intergénérationnel a déjà été adopté. Course à pied, badminton, basket, football, handball, volleyball peuvent y être pratiqués. De nombreux parents ou grands-parents ont déjà emmené les enfants pratiquer leur sport favori. Des aménagements avec bancs et tables compléteront l'installation au printemps.

Nous avons poursuivi le renouvellement des lampes d'éclairage public avec des équipements leds rue des Artisans, des Micholettes, des Rippes, des Glycines, rue du Stade, de la Creuse, montée de Mancy, en Longefin et Vaux-sous-Bornay. Le parc est maintenant équipé à 70 % en leds.

Un nouveau chantier d'entretien des trottoirs de la Commune a été réalisé avec la réfection de 600 mètres linéaires d'enrobé au Marteret, rue de l'Égalité, rue Blanche Fieux, rue de Longefin, rue du Jura.

Divers travaux ont été menés dans les bâtiments (remplacement chaudière et réfection salle étage mairie, remplacement lave-vaisselle salle des fêtes).

Ces chantiers ont été menés sans recours à l'emprunt et en baissant d'un point notre taux de fiscalité communale sur le foncier bâti. En effet nous nous inscrivons dans un principe de solidarité du bloc Commune/Agglomération, et avons voté la hausse de 1 point proposée par ECLA pour améliorer le financement des travaux d'entretien des couches de roulement des voiries qui sont de compétence intercommunale. Il reste à pérenniser ce financement et le maintenir fléché sur la voirie sans reporter la charge sur les communes.

Dans le cadre des compétences eau et assainissement, ECLA a réalisé d'importants travaux de réfection de conduites depuis la place Jean Moulin jusqu'au Moulin des Prés et entre Fontaine aux daims et Macornay.

Grâce à l'action du Conseil Départemental, la totalité du village est maintenant éligible à la fibre optique. Le déploiement s'est réalisé tout au long de l'année.

L'année 2024 a été marquée également par la première "Nuit Macornensienne" avec l'organisation d'une soirée musicale de grande qualité avec un partenariat complet Commune Foyer Rural pour la préparation et la tenue de la manifestation. La prochaine édition 2025 est déjà en préparation.

Avec le Foyer Rural et ses 280 adhérents, le Football Club Macornay Val de Sorne avec plus de 250 licenciés et des équipes engagées dans toutes les catégories, la commune de Macornay est riche de son tissu associatif et nous nous employons à les encourager et leur faciliter la tâche au mieux.

Je profite de ce mot pour féliciter les footballeurs qui après une finale de Coupe du Jura en juin ont accédé pour la première fois au niveau régional et représentent Macornay à Macon, Cluny, Jura sud, Poligny Une belle récompense pour tous les membres du club.

En 2025, nous réaliserons la sécurisation des rues du Chalet et du Vallon. Après une expérimentation menée sur quelques mois à l'automne 2024, les travaux définitifs se dérouleront durant l'été 2025 et visent à sécuriser le passage des piétons dans ce secteur très fréquenté par les automobiles. Des travaux sont également prévus dans les écoles par le SIVOS du Revermont.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année 2025.

Amicalement"

Le Maire,
Michel FISCHER

SIVOS du Revermont L'école - Les Loustics

Le SIVOS du Revermont

Le SIVOS du REVERMONT est le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire qui regroupe les communes de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantais. Il a pour objet le fonctionnement du groupe scolaire intercommunal concernant les locaux et l'accueil de loisirs pour mineurs (ACM). Ses recettes sont constituées des participations des communes membres, des emprunts, des subventions (CAF) et des produits des services de cantine et de garderie. Ses dépenses concernent les charges de personnel du centre de loisirs, des ATSEM, du personnel d'entretien mais également les charges à caractère général (entretien des bâtiments, fluides, assurances, contrôles de sécurités annuels...)

Investissements réalisés en 2024

Économies d'énergie et confort

Suite à l'audit énergétique réalisé en 2023, les éclairages des salles de classe et de la cantine ont été remplacés par des luminaires LED conformes à la norme UGR19, en vigueur dans les établissements scolaires. Des détecteurs extérieurs ont été installés afin de sécuriser l'accès aux bâtiments. Le coût total de l'opération s'élève à 9 582,21 € TTC et a bénéficié d'une subvention DETR de 30 %.

L'accueil de loisirs "Les Loustics"

L'équipe des "Loustics" dirigée par Emilie Barbaud (Directrice) accompagne les enfants sur les différents temps d'accueil périscolaire et extrascolaire.

Contact : Directrice Mme Barbaud (inscription cantine)
les-loustics@orange.fr – 06 83 65 53 56

Lors des vacances scolaires, diverses activités sont proposées : poney, activités manuelles créatives, cuisine ou activités sportives (tag à l'arc, boxe, golf...) encadré un animateur sportif.



Séance au golf du Val de Sorne avec Clément Hauchard



Activités manuelles au centre



Retrouvez l'actualité des Loustics, le livret d'accueil, les calendriers d'ouverture, les programmes de vacances et les documents d'inscription sur l'ENT (Espace Numérique de Travail) : <https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/>

Restauration scolaire



Les repas du groupe scolaire sont élaborés et livrés par le SICOPAL de Lons-le-Saunier. De nouvelles mesures de la loi Egalim sont entrées en vigueur en France. Cette loi antigaspillage vise à limiter les déchets et préserver les ressources naturelles. Concrètement, l'objectif est de sortir de l'économie linéaire (produire, consommer, jeter) en sortant du plastique jetable, en luttant contre le gaspillage.

Depuis septembre 2024, les repas sont livrés dans des conditionnements plus grands en PET recyclé. Les agents de restauration du SIVOS doivent ainsi répartir les aliments dans des plats inox qui sont ensuite mis en

chauffe. Cette modification a eu un impact important sur les charges d'investissement de la collectivité : renouvellement d'un lave vaisselle à capot, mise aux normes de la chaîne de lavage (11 673,60 € TTC) et achat de plats inox (705,40 €). Cette opération n'aurait pu se réaliser sans l'aide de nos partenaires : la CAF du Jura (5770 €) et l'ADEME (2 426 €).

Projets d'investissements 2025

Un projet d'aire de jeux pour le centre de loisirs et l'école maternelle est en cours. En concertation avec la direction du centre de loisirs et les enseignantes de maternelle, la structure de jeux a été choisie, une demande de subvention a été déposée auprès de la préfecture et un autre dossier est en cours de finalisation avec la CAF du Jura. Dans la continuité des travaux engagés concernant l'entretien des bâtiments, la poursuite de l'isolation extérieure du bâtiment école maternelle / accueil de loisirs est au programme de l'année 2025. L'installation de volets solaires est également prévue.



Avant travaux



Après travaux

Le groupe scolaire

L'école intercommunale de Macornay enregistre un effectif total de 113 élèves dont 48 en maternelle et 65 en élémentaire. La répartition des 5 classes établie par l'équipe pédagogique est la suivante :

Classe	Effectifs	Enseignantes
PS-MS	24	Mme Poupon assistée de Mme Renaud (ATSEM)
MS-GS	24	Mme Vernier assistée de Mme Arnaud (ATSEM)
CP-CE1	23	Mme Schmitt
CE1-CE2	23	Mme Pierron
CE2-CM1-CM2	19	Mme Morel et Mme Mauron (le jeudi)

Contact :

Directrice Mme Morel

mail : ecole.macornay@ac-besancon.fr

Téléphones :

école maternelle : 03 84 47 30 53 - école élémentaire : 03 84 24 14 43

Gestion du Service d'eau potable d'ECLA

Abonnements, résiliations, interrogations sur l'eau potable, raccordements...

A qui s'adresser ?

Les informations essentielles sur la gestion de l'eau potable sont à disposition sur le site internet <https://www.ecla-jura.fr/> rubrique "cycle de l'eau" :

- Je gère mon abonnement
- Règlement de Service de la Régie Eau Potable d'ECLA
- Ma facture d'eau et mon relevé
- Ma consommation d'eau est anormale
- Du captage au robinet
- Les actions citoyennes
- Demande de travaux d'eau potable
- FAQ / Foire aux questions



Régie Eau ECLA - 4 Avenue du 44^{ème} Régiment d'Infanterie à Lons-le-Saunier / Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Tél. 03 84 47 88 81 ou par mail : eaux@ecla-jura.fr

Tarifs de l'Eau

Acté en 2020 par la Régie Eau /ECLA, le principe de convergence des tarifs, à l'horizon 2028, vers un tarif cible de 1,4951 € HT/m³ (part variable - hors redevances et assainissement) et 33,01 € HT (part fixe compteur DN15), est maintenu.

Le principe de convergence des tarifs a pour ambitions de :

- faire face aux investissements à venir
- réduire progressivement sur 8 années, les disparités entre les tarifs pratiqués sur le territoire.

Pour la commune de Macornay, le tarif de base 2025 est le suivant : part fixe 25,71 € (Compteur DN 15) et 1,3968 € HT/m³ pour la part variable (hors redevances et assainissement).

Par ailleurs, une tarification saisonnière est mise en œuvre à compter du 01/10/2024 avec une baisse de 30 % sur le tarif pour la période hivernale et une hausse de 40 % sur le tarif pour la période estivale conformément à la délibération DCC-2024-093 du 26/09/2024. Cette tarification sera appliquée sur la première facture d'eau de l'année 2025 basée sur la relève de mars.

Eau / Assainissement : travaux sur la commune en 2024



Au cours du 1^{er} trimestre 2024, des travaux ont été réalisés sur le réseau d'eau potable des Rues du Chalet, du Savignard, de l'Huilerie et place Jean Moulin : renouvellement des conduites de distribution sur 975 mètres linéaires ; reprise des 20 branchements d'eau potable avec pose de citernes.

De juin à octobre 2024, d'importants travaux ont été réalisés sur la RD117 entre le carrefour "Des Pêchettes" et la Fontaine aux Daims :

- avec la création d'un nouveau réseau d'assainissement des eaux usées sur 645 mètres linéaires, séparant ainsi les eaux usées des eaux de pluie et la reprise de 4 branchements avec pose de boîtes de branchement.

- avec le renouvellement de la conduite fonte d'eau potable sur 665 mètres linéaires, le raccordement de 2 antennes en fonte sur 25 mètres linéaires et la reprise de 3 branchements.



Ces travaux sur les réseaux d'eaux relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération et sont financés par la Régie Eau et la Régie Assainissement.



Vie communale

Travaux et entretien

Chaque année, divers travaux d'entretien, d'équipement ou d'aménagement sont engagés, réalisés ou finalisés sur notre Commune. Ils peuvent concerner la voirie et les trottoirs, les réseaux d'eaux ... mais aussi des projets d'aménagement structurants ou de loisirs, l'entretien de bâtiments communaux...

Ils peuvent être de compétence communale ou communautaire, voire départementale. Les travaux sur les réseaux d'eaux décrits précédemment sont de compétence communautaire et engagés par la Régie Eau et la Régie Assainissement ECLA.

Pour l'année 2024, voici passées en revue les autres réalisations les plus importantes, à savoir :

Éclairage public et programme e-lum : renouvellement du matériel vétuste

33 lampes ont été changées dans la 5^{ème} tranche de travaux. Désormais, avec 146 leds posées sur les 210 points lumineux, 70 % du parc est renouvelé.

Le principe d'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 4h30 mis en œuvre début 2023 est maintenu.

Voirie

L'entretien de la voirie réalisé en novembre a concerné la réfection de trottoirs (rue du Marteret, rue de l'égalité/Revermont, rue du Revermont/Blanche Fieux, une petite partie de la rue du Jura, rue de Longefin...) et le marquage au sol. La voirie est une compétence de l'Espace Communautaire d'Agglomération, cependant l'entretien des trottoirs et le marquage au sol restent à la charge des communes.



Mairie

Le remplacement de la chaudière et la rénovation du sol du secrétariat et de la salle de l'étage ont été effectués. (électricité : EGR Ramaux ; plâtrerie, peinture et réfection sols et plafond : entreprise Guillot Roger)

Salle des fêtes

Le lave-vaisselle a été changé et divers aménagements ont été réalisés par l'entreprise BBFC.



Organisation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Un référentiel national définit les principes de conception et d'organisation de la défense extérieure contre l'incendie et les dispositions générales relatives à l'implantation et à l'utilisation des points d'eau incendie.

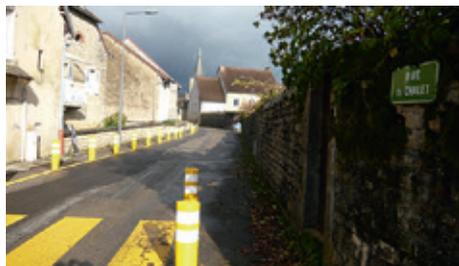
Le SIDEC a été mandaté en 2023 pour la rédaction de l'arrêté de DECI et l'inventaire des points d'incendie. La rédaction du schéma communal de la DECI, précisant les points de non-conformité existants avec les solutions potentielles, est en cours.

Projet de sécurisation des voies de circulation/piéton :



Une expérimentation a eu lieu rue du Chalet (RD 156) pour sécuriser une zone piétonne et modifier les conditions de circulation par un marquage au sol et des panneaux de signalisation prioritaire.

Au cours d'une réunion publique en novembre 2024, des retours positifs ont été exprimés par les piétons, sécurisés par le marquage au sol et l'installation de bornes provisoires. L'aménagement définitif sera réalisé à l'été 2025.



City-stade

L'installation du City-stade est désormais terminée. Ce projet offre aux habitants la possibilité de pratiquer plusieurs sports en un seul et même lieu (football, basket, jeux de raquette, athlétisme...).

Cet équipement multi-sports pour la jeunesse est également accessible aux enfants de l'Accueil de Loisirs et de l'école intercommunale.



Commerces



Au Tabac de Virginie Epicerie multiservices

En juillet 2024, Virginie Toussaint, reprenait les rênes de l'Epicerie de Macornay. Avec un nouveau nom "**Au Tabac de Virginie**" et quelques travaux de rénovation, le commerce reste un multiservices, complétant et dynamisant ainsi l'offre commerciale locale. On peut s'y approvisionner en épicerie alimentaire, pain, produits d'hygiène et d'entretien... Sont également en vente tabac, presse, jeux... loto, ainsi que des services de relais colis...



Ouverture :
du lundi au vendredi : 6h30-12h30 / 15h00-18h30
Le samedi : 7h00-12h30 / 16h00-18h30
et le dimanche de 7h00 à midi.
Mail : autabacdevirginie@gmail.com - Tél. : 03 84 47 13 82



Le laser de Victoria

Victoria Lorge a créé en 2024 une nouvelle entreprise "le laser de Victoria". C'est le fruit d'une reconversion professionnelle qui lui permet d'associer sa créativité et la technologie dont elle s'est dotée. La gravure au laser permet de travailler différents matériaux comme le bois, le métal ou le verre. Victoria propose des articles finis mais peut aussi personnaliser tout support comme des tasses, des porte-clés ou autres selon vos propres idées. Sa boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30 au 82 rue du couvent.

Matinée citoyenne

Notre commune a organisé le 25 mai 2024 sa troisième matinée citoyenne. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour chacun de s'impliquer dans une citoyenneté active et de créer des liens entre les habitants de toute génération confondue. Comme chaque

année, les venelles du village ont été nettoyées, les massifs de fleurs ont été préparés, les fontaines et les lavoirs ont été débarrassés de leur vase et les abords des bâtiments communaux ont été entretenus... N'hésitez pas à nous rejoindre en 2025 !



Composter les déchets alimentaires



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets de jardin) est obligatoire, selon la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020. Néanmoins, il reste encore de nombreux biodéchets dans nos ordures ménagères qui ne sont pas valorisés et sont incinérés.

Je peux composter

Épluchures de fruits et de légumes
Filtres à café, à thé
Reste de pain, riz, pâtes
Déchets de jardin, feuilles mortes

J'évite de composter

Restes de viandes et de poissons, coquilles
fruits de mers
Restes de produits laitiers
Gros volumes de déchets verts

Pour en savoir plus :

<https://www.letriplussimple.com>



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier
03 84 86 16 16

accueil@sictomlons.fr - www.sictom-lons-le-saunier.fr

Plan de lutte régional contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique ou *Vespa Velutina nigrithorax*, est introduit en France depuis une vingtaine d'années. Parfaitement acclimaté à nos régions, il menace la biodiversité. Il est présent sur la commune de Macornay.



IMPACT sur l'environnement et sur l'Homme



Les frelons asiatiques sont des prédateurs d'insectes et provoquent la destruction de colonies d'abeilles. Peu agressifs envers l'Homme, ils peuvent cependant attaquer s'ils se sentent en danger. Les piqûres, douloureuses, peuvent entraîner des réactions allergiques. En cas de réaction prononcée, il convient de consulter un médecin rapidement.

Les colonies de Frelons asiatiques ont une espérance de vie d'une année :

- **Décembre à janvier** : hivernage avec des nids **inactifs** bien visibles souvent hauts dans les arbres. Seules survivantes, les futures reines fondatrices sont cachées pour l'hiver.
- **Février à avril** : les reines fondatrices émergent pour bâtir **les nids primaires (1 reine = 1 nid)**. Elles choisissent un lieu à l'abri des intempéries : cabane de jardin, avancée de toiture, grange, encadrement de fenêtre...
- **Fin avril – courant mai** : naissance des premières ouvrières qui contribuent à la croissance du nid primaire et des larves.
- **Juin à septembre** : La population de la colonie augmente dans le nid primaire conduisant les ouvrières à chercher un nouvel endroit pour y construire un nouveau nid. Le plus souvent en hauteur dans un arbre, **ce nid secondaire** peut aussi être à hauteur d'homme (haie, bâtiment...) ou même au ras du sol. **C'est aussi l'époque de la prédation, avec un pic d'impact important d'août à mi-septembre sur l'apiculture et la biodiversité.** En effet la reine fondatrice passe son temps à pondre et c'est principalement dans les ruchers que les ouvrières vont chercher les protéines pour nourrir les larves. Un véritable fléau pour l'apiculture.
- **Octobre** : reproduction et accouplement des mâles avec les futures fondatrices.
- **Novembre** : Les femelles fécondées quittent les nids pour chercher des cachettes pour l'hiver. Mâles et ouvrières meurent.
- **Décembre** : Le nid est déserté à l'automne, mais les dernières ouvrières visitent encore les ruchers puis meurent avec le froid de l'hiver.

Que faire en cas de découverte d'un nid

Le réseau Fredon BFC* et la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire Apicole BFC et du Jura se mobilisent pour lutter collectivement contre la propagation du frelon asiatique à pattes jaunes en région Bourgogne-Franche-Comté. Ils vous accompagnent pour faire détruire les nids de frelons asiatiques par une entreprise spécialisée. Détruire un nid soi-même est dangereux.

Si un nid est présent sur votre propriété, réalisez le signalement sur le site internet : <https://lefrelon.com/signalement-frelons-asiatiques>

ou en flashant le QR Code :



Cette plateforme permet à chacun de prendre les dispositions pour :

- faire détruire les nids de frelons asiatiques à pattes jaunes, seule méthode pour limiter l'expansion.
- réaliser les piégeages de printemps et d'automne (notamment pour les nouvelles femelles fécondées avant qu'elles ne partent hiverner dans des endroits abrités, pour ressortir au printemps).

Pour consulter le plan de lutte régional du réseau FREDON BFC,
la liste des entreprises de désinsectisation engagées dans la charte "Frelon à pattes jaunes"
ou encore la fiche de reconnaissance du Frelon asiatique... :

<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/nos-missions/sante-de-lenvironnement/frelon-asiatique-pattes-jaunes>

Contact : FREDON BFC – Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât. C – 25480 Ecole-Valentin
Tél. 03 80 25 95 45 – mail : contact@fredonbfc.fr

* Le réseau FREDON est un organisme à vocations sanitaires sans but lucratif. Constitué sous forme d'un syndicat professionnel, il agit sur 4 grands axes d'intérêt général : Préserver la qualité, la sécurité et la compétitivité de l'agriculture française / Préserver la capacité à l'export des denrées primaires végétales / Préserver le patrimoine naturel des bio-agresseurs et espèces exotiques envahissantes / Préserver la santé humaine des espèces nuisibles à l'Homme.

Nuit Macornensienne

La deuxième édition aura lieu le vendredi 20 juin 2025 de 19 heures à minuit grâce à une collaboration de la mairie et du Foyer rural de Macornay. Trois groupes

de musique diversifiés seront à l'affiche et se produiront dans le parc Bellecombe ou à la salle des fêtes en fonction de la météo.



Repas des Aînés

Un moment de convivialité pour nos aînés.

Le traditionnel repas s'est tenu le 24 novembre dernier à la salle des fêtes, réunissant 118 convives dans une ambiance chaleureuse et festive. La commission d'action sociale a reconduit pour cette édition 2024 le traiteur local « Boucherie – Traiteur – Pâtisserie du Val de Sorne » avec les frères Simon et Rémi Vuillot.

Ce moment a été l'occasion pour chacun de partager un délicieux repas tout en évoquant des souvenirs... ou des projets ! Certains se rappelaient émus le temps pas si lointain où leurs parents prenaient place à ce repas. Aujourd'hui, c'est à leur tour de perpétuer cette belle tradition, témoin du temps qui passe et du lien intergénérationnel qui fait la richesse de notre village.



Bibliothèque communale



Située dans les locaux de la Résidence Bellecombe Rue du Jura, elle est animée par des bénévoles. **Les inscriptions et emprunts de livres sont gratuits.**

Depuis le 23 novembre dernier, les bénévoles vous proposent la "Pause-café" de 10h30 à 11h30, tous les samedis.

Horaires d'ouverture :

<https://www.foyerruraldemacornay.fr/les-activites-regulieres/>

Contact : bibliothequemacornay@gmail.com



Atelier peinture : 20 ans en 2024

C'est une des activités régulières proposées par le Foyer Rural. Patrice Martel, à l'initiative de cet atelier l'anime depuis 2004.

Depuis sa création, quinze expositions ont permis d'explorer des thèmes comme : les arbres, les arts abstraits, l'eau, la rêverie... ou encore "le Bleu" en 2024, pour célébrer les 20 ans d'existence, lors de



l'édition des 5 et 6 octobre dernier. Pour marquer l'évènement, la chorale Mancy s'est produite, avec une note vestimentaire bleue, enchaînant des morceaux de chansons françaises sur le thème du bleu...

Un temps dédié aux arts, fort apprécié du public présent !



FC Macornay



Le FC Macornay vient de vivre 3 années historiques, depuis sa création en 1980. Sous la présidence de Bernard Henry, l'équipe 1^{ère} a accédé au niveau de compétition le plus élevé du département lors de la saison 2021/2022. Elle a, 2 ans plus tard, au cours d'une saison très aboutie, fini seconde du championnat départemental 1 ce qui lui a ouvert les portes du niveau Régional 3. Et comme cela ne suffisait pas, cette équipe a eu un brillant parcours en Coupe du Jura qui lui a permis de jouer la finale.



Une partie des supporters le jour de la montée en R3

Tout cela sous la houlette du coach Guillaume Chassot qui a apporté ses compétences pour bonifier le travail de ses prédécesseurs.

Mais le FC Macornay ne se résume pas à l'équipe première, elle a un vivier de 2 autres équipes séniors qui chaque week-end défend ses couleurs au niveau départemental et d'une équipe vétérans qui elle, joue en Foot Loisir. Les 2 équipes U18 et les 2 équipes U15, en entente avec le club de Montmorot, les 2 équipes U13 sont également inscrites dans des championnats et chacun rêve de faire sa place en équipe première. Ensuite, dans les catégories Foot Animation, les 2

équipes U11, les 2 équipes U9 et l'équipe U7 participent à des plateaux avec une présence de parents très importante.

Et pour manager tout cet ensemble, 27 éducateurs, coaches, dirigeants donnent de leur temps pour transmettre leur passion, chaque week-end durant les matchs et la semaine lors des entraînements.

Le club dispose également d'un groupe de 4 arbitres qui lui permet d'être en règle pour pouvoir jouer au niveau régional.

Le Comité Directeur, animé par un binôme de Présidents Baptiste Delayat et Jérémy Thibert, est formé de 18 personnes bénévoles et dynamiques. Il organise environ 6 manifestations par an, ce qui permet, avec le sponsoring, d'équilibrer le budget.

Les installations sur lesquelles évolue l'ensemble des licenciés se composent d'un terrain à 11 en herbe, d'un terrain stabilisé à 8 et d'un petit terrain en herbe à 5. Cette année, ECLA met à disposition un soir par semaine, un terrain de l'agglomération. Les terrains sont entretenus par les services d'ECLA qui œuvrent régulièrement pour fournir des surfaces de jeux les plus praticables possibles. Il n'en reste pas moins qu'avec l'évolution du nombre de licenciés et une surutilisation des structures, le club manque de terrains. Les éducateurs redoublent d'efforts pour permettre une pratique efficiente de l'activité.

Malgré cet inconfort, l'accueil des équipes visiteuses, est mis à l'honneur chaque année par l'obtention du prix du district récompensant le « club où il fait bon venir jouer », vote effectué par l'ensemble des clubs jurassiens.

L'actualité du club :

<http://www.fcmacornay.fr>

<https://www.facebook.com/fc.macornay>

Les associations macornésiennes



• FOYER RURAL

Co-présidentes :
Aline Fontimpe, Christine
Germain, Pascale Roussey.
Site internet :
www.foyerruraldemacornay.fr

Association de village qui depuis plus de 40 ans propose des animations régulières et ponctuelles tout au long de l'année. Il est composé de 19 membres et de 300 adhérents à la rentrée de septembre 2024. Toutes idées nouvelles d'animation sont les bienvenues pour répondre aux souhaits de toutes les tranches d'âges des habitants de Macornay et des villages environnants.

• ACCA LA DIANE

Association de chasse
Président : Louis Lux

• ASSOCIATION MILLE ET UNE IDÉES

Présidente : Sylvaine Pernot

• LES PETITES MAINS

Co-présidentes : Amandine Buchin
et Magalie Boudet

• YANROC PRODUCT

Présidente : Hélène Meynier

• FOOTBALL CLUB MACORNAY

Co-Présidents : Baptiste Delayat et Jérémy Thibert
macornay.fc@lbfc-foot.fr
Site internet : <https://www.fcmacornay.fr/>

Bruits de voisinage



Rappelons les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique.

Du lundi au samedi :

**de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
(sauf jours fériés)**

Le dimanche et jours fériés :
de 10h00 à 12h00 uniquement

La déclaration préalable de travaux / DP

Les petits travaux ou travaux de modification sur une construction, **non soumis au permis de construire**, sont cependant dans la plupart des cas soumis à la **Déclaration Préalable de travaux (DP)**.

Il peut s'agir par exemple de :

- Création de surface de plancher ou d'emprise au sol, d'aménagements intérieurs et/ou extérieurs, de changements de destination (cabane de jardin, extension, bungalow de chantier, caravane, carport, cave, combles, étages, garage, maison individuelle, mezzanine, mobil-home, pergola, terrasse, véranda, transformation d'un garage, d'une cave, de combles... en chambre, division de bâtiments en plusieurs lots, clôture/mur, division de parcelle/terrain en plusieurs lots, jacuzzi, panneau solaire, pergola, piscine, serre, toiture, volet...)

- Modification de l'aspect extérieur (balcon, climatisation, fenêtre/porte et huisserie, isolation thermique par l'extérieur, fenêtre de toit, ouverture, panneau solaire sur le toit, pompe à chaleur, ravalement de façade...)

Si vous avez un projet de cette nature, afin de respecter la réglementation en vigueur et obtenir la "décision de non-opposition" du service Urbanisme instructeur, **il convient de vérifier auprès de votre Mairie les autorisations à demander et dossiers à déposer avant de commencer les travaux.**

Retrouver toutes les informations, en consultant :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Démarches administratives

Pour trouver la bonne information sur internet :

- Site des services de l'Etat dans le jura pour vos démarches en ligne : <https://www.jura.gouv.fr/>
- Site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si>
- Rechercher un service public, une administration, un contact : <https://lannuaire.service-public.fr>

Contactez la Mairie de Macornay :

Secrétariat assuré par Catherine Boimond

lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h

mercredi : 8h30-12h

vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45

Adresse : 1 Place Jean Moulin

Courriel : mairie@macornay.fr

Tél. : 03 84 47 00 79

Site : <https://macornay.fr>

Planning des réunions 2025 :

Macornay / Conseil municipal

Les vendredis à 20h30 :

21/02 - 28/03 - 23/05 - 27/06

(dates du 2^{ème} semestre à planifier)

ECLA / Conseil communautaire

Les jeudis à 18h00 :

06/02 - 03/04 - 15/05 - 26/06 -

18/09 - 13/11 - 18/12

La Poste Agence Communale de Macornay



En mai 1991, le Bureau de Poste de Macornay déménageait dans ses nouveaux locaux du centre commercial, 233 Rue du Jura. En mars 2007, la transformation en Agence Postale Communale était actée avec la signature d'une convention d'une durée de 9 ans entre la

Commune et La Poste, mutualisant ainsi les forces pour continuer à répondre aux attentes de la population.

Arrivant à échéance au 1^{er} trimestre 2025, la convention est reconduite pour la 2^{ème} fois, pour une durée de 9 ans.

La Poste Agence Communale de Macornay affiche une belle activité et l'espace accueil mis à disposition par la mairie propose les services essentiels de La Poste et notamment :

Retrait et dépôt de colis, lettres et recommandés

Affranchissement de colis et de lettres

Vente de timbres, enveloppes prêt-à-poster et de prêts à envoyer, Colissimo, Chronopost...

Réexpédition et garde du courrier

Services financiers, retrait et dépôt d'espèces, remise de chèques...

Sont également en vente des cartes postales, anniversaires ou autres évènements...

Enfin, le digital est à la portée de tous, grâce à un accès internet libre et gratuit. Un îlot numérique composé d'un ordinateur et imprimante/scanner permet d'effectuer diverses démarches administratives en toute autonomie.

Le maintien de ces services contribue au dynamisme du commerce local et au développement de notre commune d'une manière générale.

Contact / Horaires d'ouverture et de levée du courrier en dernière page.

Calendrier 2025 de la collecte des ordures ménagères

COURBOUZON
MACORNAY



Calendrier de collecte 2025

BAC GRIS et BAC DE TRI



Les bacs doivent être sortis avant 4h30 pour une collecte en matinée et avant 11h30 pour une collecte d'après-midi.
Les bacs non conformes aux consignes de tri ne sont pas collectés.

Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Jun
1 Me Nouvel An	1 S	1 S	1 Ma	1 J Fête du travail	22 1 D
2 J	2 D	2 D	2 Me	2 V	2 L
3 V	3 L Matin Matin	3 L Matin Matin	3 J	3 S	3 Ma
4 S	4 Ma	4 Ma	4 V	4 D	4 Me
5 D	5 Me	5 Me	5 S	5 L	23 5 J
6 L Matin Matin	6 J	6 J	6 D	6 Ma	6 V
7 Ma	7 V	7 V	7 L	7 Me	7 S Matin Matin
8 Me	8 S	8 S	8 Ma	8 J Armistice 1945	8 D ↑ Pentecôte ↑
9 J	9 D	9 D	9 Me	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 Ma
11 S	11 Ma	11 Ma	11 V	11 D	11 Me
12 D	12 Me	12 Me	12 S	12 L Matin Matin	12 J
13 L	13 J	11 13 J	13 D	13 Ma	13 V
14 Ma	14 V	14 V	14 L Matin Matin	14 Me	14 S
15 Me	15 S	15 S	15 Ma	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 Me	16 V	16 L
17 V	17 L Matin Matin	17 L Matin Matin	16 17 J	17 S	17 Ma
18 S	18 Ma	18 Ma	18 V	18 D	18 Me
19 D	19 Me	19 Me	19 S	19 L	25 19 J
20 L Matin Matin	20 J	12 20 J	20 D	20 Ma	20 V
21 Ma	21 V	21 V	21 L Pâques	21 Me	21 S
22 Me	22 S	22 S	22 Ma	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 Me	23 V	23 L Matin Matin
24 V	24 L	24 L	17 24 J	24 S	24 Ma
25 S	25 Ma	25 Ma	25 V	25 D	25 Me
26 D	26 Me	26 Me	26 S	26 L Matin Matin	26 26 J
27 L	27 J	13 27 J	27 D	27 Ma	27 V
28 Ma	28 V	28 V	28 L Matin Matin	28 Me	28 S
29 Me		29 S	18 29 Ma	29 J Ascension	29 D
30 J		30 D	30 Me	30 V	27 30 L
31 V		14 31 L Matin Matin		31 S	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ma	1 V	1 L Matin Matin	1 Me	1 S Toussaint	1 L
2 Me	2 S	2 Ma	2 J	2 D	2 Ma
3 J	3 D	3 Me	3 V	3 L	3 Me
4 V	4 L Matin Matin	36 4 J	4 S	4 Ma	49 4 J
5 S	5 Ma	5 V	5 D	5 Me	5 V
6 D	6 Me	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L Matin Matin	32 7 J	7 D	7 Ma	7 V	7 D
8 Ma	8 V	8 L	8 Me	8 S	8 L Matin Matin
9 Me	9 S	9 Ma	9 J	9 D	9 Ma
10 J	10 D	10 Me	10 V	10 L Matin Matin	10 Me
11 V	11 L	37 11 J	11 S	11 Ma Armistice 1918	50 11 J
12 S	12 Ma	12 V	12 D	12 Me	12 V
13 D	13 Me	13 S	13 L Matin Matin	13 J	13 S
14 L Fête nationale	33 14 J	14 D	14 Ma	14 V	14 D
15 Ma	15 V Assomption	15 L Matin Matin	15 Me	15 S	15 L
16 Me	16 S	16 Ma	16 J	16 D	16 Ma
17 J	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me
18 V	18 L Matin Matin	38 18 J	18 S	18 Ma	51 18 J
19 S	19 Ma	19 V	19 D	19 Me	19 V
20 D	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L Matin Matin	34 21 J	21 D	21 Ma	21 V	21 D
22 Ma	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L Matin Matin
23 Me	23 S	23 Ma	23 J	23 D	23 Ma
24 J	24 D	24 Me	24 V	24 L Matin Matin	24 Me
25 V	25 L	39 25 J	25 S	25 Ma	52 25 J Noël
26 S	26 Ma	26 V	26 D	26 Me	26 V
27 D	27 Me	27 S	27 L Matin Matin	27 J	27 S
28 L	35 28 J	28 D	28 Ma	28 V	28 D
29 Ma	29 V	29 L Matin Matin	29 Me	29 S	29 L
30 Me	30 S	40 30 Ma	30 J	30 D	1 30 Ma
31 J	31 D		31 V		31 Me

Les bacs bleus de tri passent progressivement au jaune, les consignes restent les mêmes :
Tous les emballages en vrac dans le bac de tri !



CONTACTS

Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :

03 84 86 16 16

accueil@sictomlons.fr

www.sictom-lons-le-saunier.fr



Numéros utiles & infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par Catherine Boimond
lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45
Adresse : 1 Place Jean Moulin à Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Mail : mairie@macornay.fr

La Poste Agence Communale de Macornay

233 Rue du Jura
Accueil assuré par Pascale Roussey
Tél : 03 84 86 03 79
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h45
Levée du courrier :
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Ecoles 180 Rue du Revermont à Macornay

Primaire : 03 84 24 14 43
Maternelle : 03 84 47 30 53

Les Loustics (Accueil de Loisirs) :

180 Rue du Revermont à Macornay
Pour les inscriptions aux Loustics et à la cantine
Directrice : Emilie Barbaud
Mail : les.loustics@orange.fr
Tél. 06 83 65 53 56
Retrouvez l'actualité des Loustics et les documents d'inscription également sur ENT :
<https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/>

Sivos du Revermont

Secrétariat assuré par Jeanne Magnien
Adresse : 1 place Jean Moulin à Macornay
Tél : 03 84 47 00 79
Mail : sivos@macornay.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par Agnès Grea
Adresse : 165 rue du jura à Macornay
Tél : 03 84 25 54 39
Mail : creche.valdesorne@decla-jura.fr

Paroisse

William Goyard, curé doyen responsable de notre paroisse
Mail : saint.desire@eglisejura.com
<https://doyennedelons.com/>
Michel Vincent, délégué pastoral pour la paroisse (03 84 47 51 76)

ECLA :

Espace Communautaire Lons Agglomération

Adresse : 4 Avenue du 44^{ème} Régiment d'Infanterie à Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 24 46 06
Mail : contact@ecla-jura.fr

Régie Eau :

Tél : 03 84 47 88 81
Mail : eau@ecla-jura.fr

Centre médical de Macornay

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60
Tél. médecins : 03 84 43 29 09 et 03 84 43 96 56
Tél. dentiste : 03 84 43 96 65
Tél. infirmier : 03 84 43 96 57

Pharmacie :

Tél : 03 84 47 38 32
Adresse : 239 Rue du Jura à Macornay

Ostéopathe : Charles Aben

Tél : 07 83 28 24 02
Résidence Bellecombe à Macornay

Psychologue : Bénédicte Perrin

Tél : 06 82 44 47 44
Résidence Bellecombe à Macornay

Ramassage des ordures (assuré par le SICTOM).

Pour l'ensemble des bacs, collecte, dès 5 h00 du matin les lundis tous les 15 jours. Pour rester vigilants sur les tournées de rattrapage des lundis fériés : calendrier annuel téléchargeable sur <https://sictom-lons-le-saunier.fr/quand-passe-le-camion-benne.html> ou via le site internet de la commune de Macornay
Consignes du SICTOM en cas de travaux : les usagers doivent sortir les bacs en dehors de la zone de travaux afin que les véhicules de collecte puissent procéder à leur vidage.
Pour en savoir plus, consulter le règlement de collecte bacs roulants : <https://sictomlons.letri.com/collecte/>

Déchèterie la plus proche :

Messia-sur-Sorne – Rue Louis Rémy
Tél : 03 84 43 94 58

Hiver (jusqu'au 29/03/2025) du lundi au samedi :

8h45-12h00 / 13h00-16h30

Été, du lundi au vendredi :

8h00-12h00 / 13h30-18h30

Été, le samedi : 8h00-17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés

Pour en savoir plus :

<https://sictom-lons-le-saunier.fr/dechetterie-messia-sur-sorne.html>